

**FERME-ASILE** Un nouveau concept allie le vin, la gastronomie et l'art pour découvrir autrement les expositions de cette institution séduisante.

## Déguster du bout des yeux



Imaginées par Isabelle Pannatier, directrice de la Ferme-Asile, concoctées par Véronique Mauron, curatrice, et Madeleine Gay, œnologue, les soirées Saveurs savantes ouvrent une nouvelle dimension pour appréhender l'art. DR

### FRANCE MASSY

Certains jeudis soir, la galerie de la Ferme-Asile se transforme en salon privé. Au sommet des escaliers, une belle table carrée, des chandeliers et un bouquet de roses rouges attendent une quinzaine de privilégiés.

Véronique Mauron et Madeleine Gay jouent les maîtresses de maison. La première est curatrice à la Ferme-Asile, la seconde œnologue chez Provins. A quatre mains, elles concoctent des soirées joliment baptisées: Saveurs savantes. Au menu, une succession de scènes où le vin, les mets et l'art tiennent la vedette.

### Trois petits tours et puis s'en vont

Moment exclusif que ces trois heures où nos sens sont titillés, bousculés mais au grand jamais torturés. Les verres sont noirs. Les vins servis à l'aveugle. Chaque service (entrée-suite-fromages et desserts) propose



La table se dresse au milieu de l'espace d'exposition comme une performance exclusive et unique à chaque fois. DR

trois saveurs bien distinctes. A nous de les marier avec le vin. Tout est possible. Pas de règles (ou si peu), les sensations personnelles ont la parole. Madeleine Gay guide le jeu. Suggère. Commente. Les participants sont interpellés par les impressions différentes, par les

goûts qui évoluent au fil des gorgées. Dans un verre noir, un rouge léger peut évoquer un blanc, un blanc barriqué peut suggérer un rouge. Nos perceptions sont chamboulées.

Entre chaque plat, Véronique Mauron nous invite à découvrir l'exposition. En l'occurrence,

«Situation 2», une collective qui réunit 14 artistes entretenant des liens avec le Valais. La curatrice entame une sorte de conversation entre les œuvres, la pensée de l'artiste et la petite assemblée. Et curieusement, ça marche. Le public n'est pas distrait par l'épisode gourmand. Au contraire, le moment passé à table délie les langues et on ose dire, on pose des questions, on partage avec son voisin...

### Un public hétéroclite

Jeudi passé, il y avait un père et sa fille, 3 couples d'amoureux, et quelques copines. La plupart d'entre eux avaient entendu parler de ces soirées par des membres de l'association de la Ferme-Asile. Tous sont repartis conquies et souhaitent renouveler l'expérience. Si vous aussi, vous êtes tenté de conjuguer le bon et le beau, réservez sans tarder les prochaines «Saveurs savantes». On se presse au portillon.

<http://www.ferme-asile.ch>

## RETOUR DES CONCESSIONS HYDRAULIQUES

### L'UDC Valais défend la variante A

Soutenant la variante A parmi les trois propositions mises en consultation par le Conseil d'Etat, l'UDC Valais romand souhaite que les communes concédantes et le canton deviennent propriétaires des aménagements hydrauliques à hauteur de 60%, contre 20% aujourd'hui. En même temps, l'UDC Valais prône l'ouverture de la participation à ces concessions aux citoyens et aux entreprises valaisannes à hauteur de 10%.

Dans l'autre dossier des redevances hydrauliques, il propose une nouvelle répartition de ces taxes avec 60% pour les communes (40% actuellement) et 40% pour le canton (60% aujourd'hui), en contrepartie de l'effort qui leur est demandé dans le dossier des concessions.

### «La plus équilibrée»

Président de la Commission énergie de l'UDC Valais et auteur d'un travail de Bachelor sur le sujet, Grégory Logean rappelle que la variante A prévoit une prise de participation de 60% du Valais (30% communes concédantes, 15% communes non concédantes, 15% canton). «C'est la plus équilibrée. Les communes concédantes conservent près de 55% de leur rente, tout en permettant à la communauté valaisanne de prendre son destin énergétique en main.»

Par contre, l'UDC Valais ne veut pas des variantes B et C. «La variante B exclut les sociétés extracantonales d'une prise de participation. Cela risque de susciter des réactions des grands groupes électriques sur le plan fédéral où ils disposent d'une force de frappe certaine. Quant à la variante C, elle

### «MEILLEURE RÉPARTITION DES DROITS»

Dans le même dossier des concessions, le Parti chrétien-social du Valais romand considère que «la priorité doit être donnée à la conservation, dans le canton, de la majorité du potentiel énergétique au lieu de l'encaissement des droits de retour.» En outre, le PCS VR prône une meilleure répartition des droits: «le canton et les communes actuellement non concédantes doivent recevoir une part équitable de ces revenus. Cette répartition doit être négociée.» Mais aussi l'intégration des entreprises extra-cantonales à la gestion des droits. Le PCS VR considère que le Valais a besoin de partenaires forts pour partager les risques et accéder aux marchés nationaux et internationaux.

Troisième axe: la création d'un pool valaisan de négociation, professionnel et neutre politiquement, permettant au Valais de parler d'une seule voix.

Enfin, le PCS VR défend le regroupement des entreprises de distribution par le développement de sociétés intégrées. ● c

s'attaque à la propriété des eaux, expropriant les communes concédantes de l'essentiel de leurs droits d'eaux», estime Grégory Logean.

L'UDC Valais rejette aussi l'idée d'un fonds souverain couvrant 50 à 70% des droits. «Cela s'apparente aussi à une spoliation des communes de montagne. C'est absolument intolérable», commente Grégory Logean qui voit dans cette proposition une source de conflits entre le canton et les communes.

● GILLES BERREAU

## JASS CLUB 13 ÉTOILES

### Résultats d'Uvrier

A l'issue des cinq parties traditionnelles, c'est finalement le couple Renée et Roger Besse de Saxon qui a remporté avec 6851 points le tournoi qui s'est déroulé dernièrement à Uvrier.

Il devance les paires formées de Daniel Bittel (Saxon) et Pierre-André Moix (Charrat) avec 6841 points, Nathalie et

Sarah Jollien (Conthey) avec 6786 points, Roger Rudaz (Vex) et Roland Lovey (Verbier) avec 6725 points et Nicole Zuber et Alain Cornu (Ayent) avec 6706 points.

Prochain match par équipes samedi 16 février dès 14 h au café-restaurant Relais de la Sarvaz à Saillon. ● c

PUBLICITÉ

« Parce que j'apprécie qu'il concrétise ses engagements et parce que j'ai confiance en lui, je vote pour **Jacques Melly** au Conseil d'Etat. »

Pour un Valais uni autour d'une vision commune, je soutiens également Maurice Tornay et Jean-Michel Cina. »

Marius Robyr

WWW